



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing
339 rue du Chêne Houpline 59200 TOURCOING

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing

339 rue du Chêne Houpline 59200 TOURCOING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe 5.1.1 « changement de méthode comptable ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



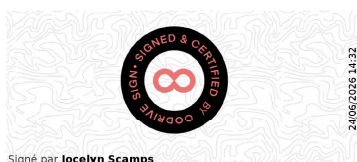
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 24 juin 2026

KPMG SA



Jocelyn SCAMPS

Associé

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2025
ACTIF

	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE 2025	NET EXERCICE 2024
FRAIS D'ETABLISSEMENT	29 381	5 541	23 840	24 789
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS DE DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRE D'USUFRUIT				
CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	39 535	33 035	6 500	9 466
IMMOBILISATIONS INCORP. en cours			0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	7 814 345	437 776	7 376 569	7 374 304
CONSTRUCTIONS	59 942 073	36 380 142	23 561 931	24 861 071
INST TECHN MAT ET OUT	8 857 682	7 535 233	1 322 449	1 210 298
AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	22 204 250	18 526 688	3 677 561	3 709 272
IMMOBILISATIONS EN COURS	6 870 832		6 870 832	1 376 762
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATION			0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0	0
PARTICIPATIONS	1 837 481	766 467	1 071 015	1 100 321
AUTRES TITRES IMMOBILISES			0	0
PRETS			0	0
AUTRES IMMOB FINANCIERES	40 085 915		40 085 915	32 221 283
			0	0
TOTAL I	147 652 114	63 679 342	83 972 772	71 862 778
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET ENCOURS	105 606		105 606	71 619
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 767 450	54 336	2 713 113	2 483 204
<i>CREANCES RECUES PAR LEGS OU DONATIONS</i>				
AUTRES CREANCES	2 227 323		2 227 323	2 683 634
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	56 125		56 125	65 417

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT	563 744		563 744	0
DISPONIBILITES	17 071 259		17 071 259	23 048 940
TOTAL II	22 791 507	54 336	22 737 170	28 352 815
CHARGES à REPARTIR sur PLUS. EXER. IV	0			
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS				
ECARTS DE CONVERSION				
TOTAL III	0		0	0
TOTAL GENERAL (I à III)	170 473 001	63 739 219	106 733 782	100 240 382

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/25
PASSIF

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
FONDS PROPRES		
<i>FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</i>		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	1 592 675	1 592 675
<i>FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</i>		
FONDS STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
<i>ECARTS DE REEVALUATION</i>	706 681	706 681
<i>RESERVES</i>		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	35 202 394	34 099 092
AUTRES RESERVES	45 735	45 735
<i>REPORT A NOUVEAU</i>	6 664 516	7 013 115
RAN HORS ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES		
RAN DES ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES NON CONTROLEES	7 064 692	7 398 696
RAN DES ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES CONTROLEES	-400 175	-385 581
REPORT A NOUVEAU		
<i>EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE GESTION PROPRE	1 186 325	549 007
RESULTAT GESTION CONTROLEE	332 664	233 984
TOTAL RESULTAT	1 518 990	782 991
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASS AVEC DT DE REPRISE		
APPORTS		
RST SOUS CONTRÔLE DE TIERS		
situation nette	45 730 990	44 240 289
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
SUBVENTION INVESTISSEMENT	3 456 137	3 484 846

PROVISIONS REGLEMENTEES	1 902 510	1 856 204
TOTAL I	51 089 638	49 581 339
FONDS DEDIES		
FONDS DEDIES LIES AUX LEGS ET DONATION	582 273	538 565
FONDS DEDIES	10 331 911	8 684 775
TOTAL II	10 914 184	9 223 340
PROVISION RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	293 371	547 899
PROVISIONS POUR CHARGES	20 692 105	16 990 541
TOTAL III	20 985 476	17 538 440
DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (4) (5)	8 175 238	8 987 891
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES(4) (6)	79 734	77 498
EMPRUNTS ET DETTES FNANCIERES DIVERSES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 566 043	3 097 136
DETTES LEGS ET DONATIONS		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 373 577	9 571 715
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	36 534	11 542
AUTRES DETTES	2 096 080	1 811 974
COMPTES DE REGULARISATIONS		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	417 278	339 505
TOTAL IV	23 744 485	23 897 262
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV)	106 733 782	100 240 382

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ ASPB ROUBAIX TOURCOING 31/12/2025

		31/12/2025	31/12/2024
Cotisations		25 085	26 596
Ventes de biens et services			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens et services			
Produit des activité annexes			
Ventes de biens		301 888	260 459
<i>dont ventes de dons en nature</i>			
<i>dont ventes de biens relatives aux activités soc et medico-s</i>		301 888	260 459
Ventes de prestations de services			
<i>dont parrainages</i>			
<i>dont ventes de prestations relatives aux act. soc et medico</i>		7 330 978	7 016 875
Production stockée		8 212	7 264
Produits des tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		79 066 149	75 615 347
<i>dont contrib.fin.des autorites de tarif. Actv. Soc.et medico-soc</i>			
ressources liées à la générosité du public		62 228	69 120
Contribution financière			
Reprise sur provisions et amortissements		1 075 358	1 149 177
Produits de cession des éléments d'actifs		35 875	
Quote part de subvention investissement virées au résultat		220 831	
utilisation des fonds dédiés		419 876	147 487
Autres produits		952 567	866 389
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	I	89 436 819	85 089 593
Achats de marchandises		351 185	304 808
Variation de stock		-25 775	-3 417
Autres achats et charges externes (3)		16 795 381	16 066 908
Aides financières			
Impôts et versements assimilés		3 502 595	3 527 906
Salaires		41 651 768	42 189 450
Cotisations sociales		16 422 859	16 589 443
Dotations aux amortissements et dépréciations		3 077 645	3 020 673
Dotation aux provisions		4 715 705	3 201 939
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		489	
reports de fonds dédiés		2 158 467	371 009
Autres charges		117 052	112 382
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	II	88 767 371	85 381 102
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	I-II	669 448	-291 509
Produits financiers			
De participations			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 291 186	1 327 819
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Différences positives de change			
Produits nets/cession de valeur mobilière de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V	1 291 186	1 327 819
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		309 641	354 565
Différences négatives de change			
Charges nettes s/cessioon de valeur mobilière de placement			
TOTAL CHARGES FINANCIERES	VI	309 641	354 565
RESULTAT FINANCIER	V-VI	981 544	973 254

RESULTAT COURANT	I-II+III-IV+V-VI	1 650 992	681 745
PRODUITS EXCEPTIONNELS	VII	0	518 968
CHARGES EXCEPTIONNELLES	VIII	0	289 041
Impôts sur les bénéfices	IX	160 290	186 106
TOTAL DES PRODUITS	I+III+V+VII	90 728 005	86 936 380
TOTAL DES CHARGES	II+IV+VI+VIII+IX	89 237 303	86 210 814
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	I-II+III-IV+V+VII-VIII-IX+X-XI	1 490 702	725 566
Incorporation de résultat antérieur	XII	28 288	57 425
RESULTAT AU BILAN	I-II+III-IV+V+VII-VIII-IX+X-XI+XII	1 518 990	782 991

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025

Table des matières

- 1. Objet social**
- 2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**
- 3. Description des moyens mis en œuvre**
- 4. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**
 - 4.1. Faits caractéristiques de l'exercice**
 - 4.2. Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**
- 5. Principes et méthodes comptables**
 - 5.1. Principes généraux**
 - 5.1.1. Changement de méthodes**
 - 5.1.2. Changement d'estimation**
 - 5.1.3. Corrections d'erreurs**
 - 5.2. Dérogations**
 - 5.3. Principales méthodes comptables**
- 6. Informations relatives au bilan**
 - 6.1. Actif immobilisé**
 - 6.1.1. Etat de l'actif immobilisé**
 - 6.1.2. Amortissement de l'actif immobilisé**
 - 6.1.2.1. Modalités d'amortissements**
 - 6.1.3. Coût des emprunts**
 - 6.1.4. Titres immobilisés**
 - 6.2. Actif circulant**
 - 6.2.1. Stocks et encours**
 - 6.2.2. Créances**
 - 6.2.2.1. Créances**
 - 6.2.2.2. Dépréciations**
 - 6.2.3. Précisions sur d'autres créances**
 - 6.2.3.1. Charges constatées d'avances**
 - 6.3. Fonds propres**
 - 6.3.1. Tableau de variations des fonds propres**
 - 6.3.1.1. Réserves d'investissement et de trésorerie**
 - 6.3.2. Report à nouveau et résultats**
 - 6.3.3. Résultat ou déficit de l'exercice**
 - 6.3.4. Provisions réglementées et subventions d'investissement**
 - 6.3.4.1. Provisions réglementées**
 - 6.3.5. Provisions réglementées**
 - 6.3.6. Provisions pour risques et charges**
 - 6.4. Fonds reportés et dédiés**
 - 6.4.1. Fonds reportés liés aux legs et donations**
 - 6.4.2. Fonds dédiés**
 - 6.4.3. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés**
 - 6.5. Dettes**
 - 6.5.1. Emprunts et autres dettes assimilées**
 - 6.6. Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice**
- 7. Informations relatives au compte de résultat**
 - 7.1. Produits du compte de résultat**
 - 7.1.1.1. Bénévolat**
 - 7.1.1.2. Montant des rémunérations et avantages divers des cadres dirigeants bénévoles et salariés**
 - 7.1.1.3. Honoraires des commissaires aux comptes**
- 8. Informations relatives à l'effectif**
- 9. Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan**

9.1. Engagements financiers donnés et reçus

10. Informations sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

1 Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour but, en liaison avec l'UNAPEI (Union nationale des parents et amis de personnes handicapées mentales) :

- 1) De favoriser l'accueil et l'écoute des parents et représentants légaux des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés, d'assurer la pleine participation des familles et des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et de les amener à participer à l'action de l'association.
- 2) De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés.
- 3) De promouvoir et de gérer tous les établissements et services indispensables pour favoriser le plein épanouissement des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle : ces établissements et services peuvent générer une activité commerciale, de l'hébergement, des activités éducatives, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'organisation de loisirs.

Ces buts associatifs sont déclinés de façon plus détaillée dans le projet associatif validé par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale ordinaire.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Accueil de personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés.
- Mise en œuvre des moyens nécessaires au développement des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés
- Promotion et gestion des établissements et structures nécessaires à l'accueil des personnes déficientes intellectuelles

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Ces activités se sont exercées dans le périmètre de la Métropole de Lille bassin Nord Est

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements :
 - Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice
 - Poursuite des travaux de constructions de l'espace de vie : 2 203 196€ en immobilisation en cours.
 - Poursuite des travaux de toiture de l'ime de Marcq : 2 183 470€. en immobilisation en cours.
 - Poursuite des travaux de construction mas 16-30 : 1 933 140€ en immobilisation en cours.
 - Engagés et terminés dans l'exercice
 - Création administrative de 2 établissements Tournesols et Famchon : transfert des immobilisations sur ces établissements.
 - Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture
 - rien de particulier.
- Ressources humaines
 - L'effectif de l'association a légèrement augmenté sur 2025. L'année 2025 aura apporté des précisions sur la décision de la cours européenne concernant l'attribution des congés payés pendant les périodes d'absence maladie. Le risque ayant diminué, avons effectué une reprise de provision de 124K€.
 - En terme de ressources humaines les difficultés de recrutement persistent même sur les CDD ce qui entraine une baisse de notre masse salariale. Parallèlement le recours à l'intérim a progressé de 180K€ d'intérimaires.
- Autres moyens/dépenses engagées
 - Les charges de l'année 2025 ont été contenues avec un maintien des coûts sur l'alimentation, le transport et une diminution des coûts de l'énergie.
 - Informatique : Rien de particulier.
 - Dépenses de fonctionnement et travaux : Obtention de 2 crédits non reductibles pour les travaux de la mas 16-30 et pour le dame de Marcq à hauteur respectivement de 1 000k€ et 900k€

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

La reprise de l'activité en mode croisière avec pour conséquences :

- au niveau activité : néant .
- au niveau RH : une difficulté permanente dans le recrutement sur des métiers en tension.
- au niveau financier : néant

- Faits caractéristiques postérieurs à la clôture
Pas de faits particuliers

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code de l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, au règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques à celles du règlement ANC 2022-06 applicable au 1er janvier 2025.

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06 et ANC 2023-03

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022 06 et ANC n°2023-03 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ces règlements constituent un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

Poste concerné (ancien modèle)	31/12/2025 selon ANC 2022-06	Reclassement Requis au titre du règlement ANC 202-06	31/12/2025 Pro forma Selon ancienne version Antérieure à ANC 2022 06	31/12/2024
Transfert de Charges				
Salaires				
Valeurs comptables des immobilisations				
Produits de cession des immobilisations	21 072	-21 072		
Dotations aux amortissements				
Reprise de provision	180 621	-180 621	0	75 932
Résultat d'exploitation	554 074	-201 693	352 381	-2 165 368
Résultat Financier				
Charges exceptionnelles	519 136			
dont dotations provisions antérieurement comptabilisés en exceptionnel				
dont dotation aux amortissements				
Produits exceptionnels	167 358	201 693	369 051	1 984 934
Dont reprises sur provisions comptabilisées en exceptionnelles	167 358	180 621	347 979	1 135 810
dont Produits de cession des immobilisations		21 072	21 072	500 000

Résultat Exceptionnel	-351 778	201 693	-150 085	1 089 772
-----------------------	----------	---------	----------	-----------

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;

Le choix de notre entité parmi les méthodes suivantes proposées par le règlement 2018-03 pour traiter les opérations suivantes est précisé dans le paragraphe concerné de l'annexe:

- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9 ;
- Les subventions d'investissement en application des articles 312-1 ;

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Etablissement : consolidation au 31/12/2025							
IMMOBILISATIONS		VALEUR BRUTE AU 01/01/2025	ACQUISITIONS	CESSIONS OU REFORMES	POSTE A POSTE	ACQUISITIONS INTERNES	VALEUR BRUTE 31/12/2025
FRAIS ETABLISSEMENT		29 381 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29 380,56 €
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVEL		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMOB INC		39 535 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 535,29 €
TERRAINS		7 814 345,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 814 345,12 €
CONSTRUCTIONS		51 425 212,59 €	25 011,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 450 224,56 €
INSTALLATIONS GENER; AGENC CONST		8 348 795,46 €	149 850,05 €	8 938,90 €	2 142,00 €	0,00 €	8 491 848,61 €
INST TECH MAT ET OUT		8 512 631,50 €	449 964,82 €	104 914,08 €	0,00 €	0,00 €	8 857 682,24 €
AIT IMMO CORP IGAA		6 399 625,19 €	137 773,73 €	80 226,71 €	0,00 €	0,00 €	6 457 172,21 €
AUT IMMO CORP MAT TPS		5 819 540,47 €	627 525,15 €	300 169,43 €	0,00 €	0,00 €	6 146 896,19 €
AUT IMMO MAT BUREAU ET INF		2 727 857,65 €	240 625,52 €	29 832,78 €	0,00 €	0,00 €	2 938 650,39 €
AUT IMMO MOBILIER		4 957 765,86 €	158 619,58 €	119 232,60 €	2 508,49 €	0,00 €	4 999 661,33 €
AUT IMMO CORP AUTRES		1 656 466,22 €	38 350,52 €	32 947,14 €	0,00 €	0,00 €	1 661 869,60 €
IMMOBILISATION CORP EN COURS		1 376 762,45 €	6 227 731,87 €	729 011,59 €	-4 650,49 €	0,00 €	6 870 832,24 €
TOTAL 2 CORPORELLES		99 039 003 €	8 055 453,21 €	1 405 273 €	0 €	0,00 €	105 689 182 €
PARTICIPATIONS		1 831 030,71 €	6 450,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 837 481,46 €
CREANCES RATT PART		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES TITRES IMMOB		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRETS		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES		32 222 566,04 €	9 071 924,45 €	1 208 575,88 €	0,00 €	0,00 €	40 085 914,61 €
							0 €
TOTAL IMMOB FIN		34 053 597 €	9 078 375 €	1 208 576 €	0 €	0 €	41 923 396,07 €
TOTAL GENERAL		133 161 515 €	17 133 828 €	2 613 849 €	0 €	0 €	147 681 494,41 €
Dont immobilisations subventionnées							
-Sur taxe apprentissage		1 648 577,60 €	2 592,00 €	18 622,23 €	0 €	0 €	1 632 547,37 €

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Etablissement : consolidation					
AMORTISSEMENTS	AMORTISSEM.	DOTATIONS	CESSIONS OU R	POSTE A POSTE	AMORTISSEM.
	01/01/25				31/12/25
FRAIS ETABLISSEMENT	4 591,56	948,99	0,00	0,00	5 540,55
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES IMMOB INC	30 069,07	2 966,22	0,00	0,00	33 035,29
TERRAINS	407 116,92	30 659,68	0,46	0,00	437 776,14
CONSTRUCTIONS	29 318 286,25	1 189 638,12	451 638,91	0,00	30 056 285,46
IGAA CONST	5 594 650,92	764 396,92	35 190,98	0,00	6 323 856,86
INST TECH MAT ET OUT	7 302 333,79	486 783,43	253 884,23	0,00	7 535 232,99
AIT IMMO CORP IGAA	5 151 396,64	465 913,92	261 386,02	0,00	5 355 924,54
AUT IMMO CORP MAT TPS	4 887 329,58	540 857,23	415 360,54	0,00	5 012 826,27 €
AUT IMMO MAT BUREAU ET INF	2 220 430,61	286 000,12	68 403,16	0,00	2 438 027,57
AUT IMMO MOBILIER	4 176 296,49	447 366,95	362 003,78	0,00	4 261 659,66
AUT IMMO CORP AUTRES	1 416 530,05	74 667,35	32 947,14	0,00	1 458 250,26
TOTAL 2 CORPORELLES	60 474 371,25	4 286 283,72	1 880 815,22	0,00	62 879 839,75
TOTAL GENERAL	60 509 031,88	4 290 198,93	1 880 815,22	0,00	62 918 415,59
Dont immobilisations subventionnées					
-Sur taxe apprentissage	1 629 193,39 €	9 260,38 €	0,00 €	0,00 €	1 638 453,77 €

6.1.2.1 Modalités d'amortissements

Les conventions générales comptables suivantes ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- prudence
- Continuité exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Les règlements du CRC (Comité de la Réglementation Comptable) n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs et amortissements sont été mis en œuvre dans notre association. Ces dispositions ne sont pas nouvelles pour notre association qui a toujours enregistré les immeubles par lots avec des durées d'amortissement différentes selon la nature des lots :

- Lot gros œuvre : 30 à 50 ans
- lot couverture : 15 à 20 ans
- lot électricité : 15 ans
- lot menuiseries extérieures : 15 ans
- lot aménagement (chauffage...) : 10 ans

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

6.1.3 Coût d'emprunt

Notre association intègre le coût d'emprunt en charge.

6.1.4 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

PARTICIPATIONS		1 831 030,71 €	6 450,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 837 481,46 €
CREANCES RATT PART		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES TITRES IMMOB		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRETS		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES		32 222 566,04 €	9 071 924,45 €	1 208 575,88 €	0,00 €	0,00 €	40 085 914,61 €
							0 €
TOTAL IMMOB FIN		34 053 597 €	9 078 375 €	1 208 576 €	0 €	0 €	41 923 396,07 €

6.2 Actif circulant

6.2.1 Stocks et en cours

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

- Matières premières et approvisionnements : prix d'achat
- Produits intermédiaires et finis : Prix de revient

Les éventuelles dépréciations de stock sont évaluées de la manière suivante :

- Aucune dépréciation de stocks n'a été comptabilisée

6.2.2 Créances

6.2.2.1 Créances

		MONTANT	A 1 AN	A PLUS
	ETAT DES CREANCES	BRUT	AU PLUS	D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé :				
	Créances rattachées à des participations	0,00		
	Prêts (1)	0,00	0,00	
	Autres Immobilisations financières	39 319 447,71		39 319 447,71
Créances de l'actif circulant :				
	Avances et acomptes versés	83 170,17	83 170,17	
	Redevables et comptes rattachés	1 568 587,02	1 568 587,02	
	Clients et comptes rattachés, avance acomptes	1 061 355,37	1 061 355,37	
	Autres créances	2 227 322,57	2 227 322,57	
	Charges constatées d'avance	56 125,41	56 125,41	
TOTAL CREANCES		44 316 008,25	4 996 560,54	39 319 447,71

6.2.2.2 Dépréciations

Le détail et la justification des dépréciations et corrections exceptionnelles de valeurs liées à la législation fiscale et concernant l'actif circulant sont les suivants : dépréciations pour clients douteux 10 336.24€

6.2.3 Précisions sur d'autres créances

Rien de particulier à signaler.

6.2.3.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes :
- Il n'y a pas de charges constatées d'avance significatives.

6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

POSTE	31/12/2024	Affectation	POSTE A POSTE	REPRISES	31/12/2025
Fonds propres	1 592 675	0	0	0	1 592 675
Ecart réévaluation bien ss dt rep	706 681	0	0	0	706 681
Réserve d'investissement	34 048 448	1 126 837	-20 122	0	35 155 163
Réserve	50 643	0	-3 413		47 231
Réserve	45 735	0	0	0	45 735
REPORT A NOUVEAU NON CONTR.	7 398 696	-334 005	0	0	7 064 692
Report à nouveau à affecter	8 155 718	177 579	0	0	8 333 296
RAN gestion controlée affecté	-757 021	-511 584	0	0	-1 268 605
REPORT A NOUVEAU CONTR.	-385 581	-38 129	23 535	0	-400 175
RAN gestion controlée à affecter	2 230	4 677	0	0	6 906
RAN gestion controlée affecté	-23 723	-7 842	0	0	-31 565
RAN DEBITEUR	-12 029	0	0	0	-12 029
RAN DEBITEUR	-266 819	-34 964	0	0	-301 783
RAN DEBITEUR	-85 239	0	23 535	0	-61 704
RAN gestion controlée affecté	0	0	0	0	0
Resultat exercice	782 991	1 490 702	0	-782 991	1 490 702
Situation Nette	44 240 289	2 273 693	0	-782 991	45 730 991

6.3.1.1 Réserves d'investissement et de trésorerie

Ces réserves sont constituées des divers résultats faits par l'association et ont été alimentées après proposition d'affectation et accordées par les tutelles. Ces fonds permettent à l'association de consolider ses fonds propres lui permettant ainsi de mener les projets de développements futurs.

COMPTE	POSTE ETABS DETAIL	01/01/2025	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/2025
	TOTAL	34 144 827	1 158 537	-23 534	31 701	35 248 129
106852	Excédents affectés à l'investissement	34 048 448	1 158 537	-23 534	28 288	35 155 163
106850	reserve de trésorerie	5 205	0	0	0	5 205
10685200	Excédents affectés à l'investissement	20 994 762	1 040 072	0	0	22 034 834
10685201	Excédents affectés à l'investissement	9 749 589	50 068	157 625	28 288	9 928 994
10685202	Excédents affectés à l'investissement	1 587 477	39 844	0	0	1 627 321
10685203	Excédents affectés à l'investissement	739 135	10 239	0	0	749 373
10685204	Excédents affectés à l'investissement	596 185	6 203	-181 159	0	421 229
10685205	Excédents affectés à l'investissement	35 642	2 446	0	0	38 088
10685206	Excédents affectés à l'investissement	251 796	8 961	0	0	260 757
10685207	Excédents affectés à l'investissement	88 657	704	0	0	89 361
106856	Reserves de compensation des déficits	50 643	0	0	3 413	47 231
10685601	Reserves de compensation des déficits	41 643	0	0	3 413	38 231
10685602	Reserves de compensation des déficits	4 000	0	0	0	4 000
10685603	Reserves de compensation des déficits	5 000	0	0	0	5 000
10685604	Reserves de compensation des déficits	-	0	0	0	0
10685605	Reserves de compensation des déficits	-	0	0	0	0
10685606	Reserves de compensation des déficits	-	0	0	0	0
10685607	Reserves de compensation des déficits	-	0	0	0	0
106880	Reserves pour projet associatif	45 735	0	0	0	45 735

6.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Le « Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur » est constitué des résultats réalisés sur des projets (résultats d'établissements, de programmes) qui sont pris en considération par les organismes de financement pour déterminer le montant des ressources à attribuer pour les exercices suivants. Il fait l'objet d'une ventilation par exercice

Compte	Libellé	01/01/2025	Dotations	AFFECTATION	Reprises	31/12/2025
TOTAL 11	REPORT A NOUVEAU NON CONTR.	7 070 540	-334 005	0	0	6 736 535
1100000	Report à nouveau à affecter	8 155 718	177 579	0	0	8 333 296
1190000	RAN gestion contrôlée affecté	-757 021	-511 584	0	0	-1 268 605
TOTAL 11	REPORTA NOUVEAU CONTR.	-328 156	14 240	782 991	81 506	387 569
1150000	RAN gestion contrôlée à affecter	2 230	4 677	0	0	6 906
1151100	RAN gestion contrôlée affecté	-23 723	16 239	0	24 081	-31 565
1151052	RAN CREDI TEUR CPOM ONDAM	0	0	0	0	0
1151900	RAN DEBITEUR	-12 029	0	0	0	-12 029
1159000	RAN DEBITEUR	-266 819	-34 964	0	0	-301 783
1159100	RAN DEBITEUR	-85 239	0	0	-23 535	-61 704
120100	Resultat exercice	57 425	28 288	0	57 425	28 288
1290000	RAN gestion contrôlée affecté	0	0	0	0	0
TOTAL	RESULTAT DE L'EXERCICE	782 991	1 490 702	-782 991	0	1 490 702

6.3.3 L'excédent ou déficit de l'exercice

Le résultat ne peut être attribué aux membres ou aux fondateurs.

Le résultat de l'exercice est de 1 490 701.64€ se compose de :

- 1 158 237.31€, résultat définitivement acquis à l'organisme ;
- 332 664.33€, résultat sous contrôle de tiers financeurs, « résultat pouvant être repris par un tiers financeur »

Le résultat 2025 détaillé par établissement est le suivant :

RESULTATS 2025	RESULTAT COMPTABLE	RESULTAT	RESULTAT FINAL	
	2025	INCORPORE	2025	
TUTELLE SECURITE SOCIALE				196 332,20 €
IMPRO	24 602,86	1 152,14	25 755,00 €	
EMAS			0,00 €	
SESAD TOURCOING	14 569,49		14 569,49 €	
sesapi			0,00 €	
SESSAD PRO	2 160,94		2 160,94 €	
DISPOSITIF DRON	8 296,73		8 296,73 €	
IME MARCQ	9 639,83		9 639,83 €	
SESAD MARCQ	8 930,17		8 930,17 €	
TOURNESOLS	14 511,80		14 511,80 €	
IME RECUEIL	-3 106,85	27 136,00	24 029,15 €	
SESSAD SESADO	11 239,45		11 239,45 €	
MAS BONDUES	8 778,67		8 778,67 €	
MAS 16-30	3 769,55		3 769,55 €	
FAM SOINS	14 818,50		14 818,50 €	
FAM ALTITUDE	10 106,80		10 106,80 €	
SAMSAH	39 726,12		39 726,12 €	
TUTELLE ETAT				76 627,00 €
ESAT ROITELET	10 377,59		10 377,59 €	
ESAT ROCHEVILLE	8 158,19		8 158,19 €	
ESAT RECUEIL	27 104,69		27 104,69 €	
ESAT WATTRELOS	16 269,32		16 269,32 €	
ESAT ROUBAIX	14 717,21		14 717,21 €	
TUTELLE CONSEIL GENERAL				59 705,13 €
BRUNO HARLE	4 639,00		4 639,00 €	
LANGEVIN	4 068,37		4 068,37 €	
ALPHA	1 406,96		1 406,96 €	
ALPHA RENFO	1 737,44		1 737,44 €	
FAMCHON	7 880,84		7 880,84 €	
LA PEPINIERE	10 881,36		10 881,36 €	
SINGULIER PLURIEL ACC DE JOUR	1 509,54		1 509,54 €	
SINGULIER PLURIEL HEBERGEMENT	4 216,21		4 216,21 €	
SAVS	3 331,36		3 331,36 €	
SAMSAH (HEBERGEMENT)	1 143,42		1 143,42 €	
ALTITUDE	1 397,30		1 397,30 €	
Foyer de vie de bondues	151,20		151,20 €	
TRAVERSE	230,80		230,80 €	
FAM HEBERGEMENT	2 508,05		2 508,05 €	
FAM ACC DE JOUR	1 244,20		1 244,20 €	
AUSTERLITZ	824,01		824,01 €	
ST JACQUES	1 468,02		1 468,02 €	
JULES DEHEANE	2 172,65		2 172,65 €	
RSP SCHUMAN	3 657,62		3 657,62 €	
JULES DERVAUX	1 117,96		1 117,96 €	
DES PRES	2 386,93		2 386,93 €	
TRAIT UNION	1 731,89		1 731,89 €	
ACTIVITE COMMERCIALE				
ESAT ROITELET	124 661,78		124 661,78 €	251 761,27 €
ESAT ROCHEVILLE	-33 196,36		-33 196,36 €	
ESAT RECUEIL	264 547,00		264 547,00 €	
ESAT WATTRELOS	-158 245,07		-158 245,07 €	
ESAT ROUBAIX	53 993,92		53 993,92 €	
DEFABNORD			0,00 €	
CADIFLOR			0,00 €	
ACTIVITE ASSOCIATIVE				
VIE ASSOCIATIVE	1 121 009,67		1 121 009,67 €	934 564,18 €
SIEGE	0,00		0,00 €	
Foyer vie bondues foncier	-68 790,31		-68 790,31 €	
TRAIT D'UNION			0,00 €	
TRAIT UNION refactu			0,00 €	
Trait union foncier			0,00 €	
Clarins SAVS refact			0,00 €	
CHANTIERS INSERTION	-45 958,51		-45 958,51 €	
LUDOTHEQUE	-6 808,27		-6 808,27 €	
PARENTALITE			0,00 €	
PPS	3 779,45		3 779,45 €	
POLE CULTURE LOISIR	-42 698,67		-42 698,67 €	
Pass temps	1 898,15		1 898,15 €	
ASSO RESIDENCES S SERVICES	-21 525,00		-21 525,00 €	
Square habitat inclusif	-6 342,33		-6 342,33 €	
square refacturation			0,00 €	
		- €	0,00 €	
total général	1 490 701,64 €	28 288,14 €	1 518 989,78 €	1 518 989,78 €

6.3.4 Provisions règlementées et subventions d'investissements

6.3.4.1 Provisions Règlementées

Ces provisions sont constituées de réserves de trésorerie et de réserves provenant des plus- values réalisées lors des cessions d'immobilisations.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/25
141000	RESERVES DE TRESORERIE			188 717,86	0,00	0,00	0,00	188 717,86
14100000	Reserve de trésorerie			188 717,86	0,00	0,00	0,00	188 717,86
142000	PROV REGL RELATIVES IMMOS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1420000	Provision regl. Relative aux immobilisations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
148600	Diff/ realisat. Elements actifs			1 657 965,25	46 306,12	0,00	0,00	1 713 792,46
14860000	Diff/ réalisation éléments actifs			1 667 486,34	46 306,12	0,00	0,00	1 713 792,46
TOTAL COMPTE 14				1 846 683,11	46 306,12	0,00	0,00	1 902 510,32

6.3.4.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan

6.3.5 Provisions réglementées

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	transfert	REPRISES	31/12/25
TOTAL 131	SUBVENTION D'EQUIPEMENTS			7 534 989,09	190 938,35	0,00	10 941,14	7 720 109,11
131100	Subv invest non renouv ass			403 751,27	1 658,00	0,00	5 503,40	399 905,87
13110000	Subvention investissement			403 751,27	1 658,00	0,00	5 503,40	399 905,87
131300	Subv invest equip département			327 467,60	0,00	0,00	0,00	327 467,60
13130000	Subvention investissement			327 467,60	0,00	0,00	0,00	327 467,60
	Singulier pluriel			327467,6				327 467,60
131400	Subv invest equip départ.			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13140000	Subvention investissement			0,00		0,00		0,00
131500	Subv invest equip départ.			4 151,13	0,00	0,00	0,00	4 151,13
13150000	Subvention investissement			4 151,13	0,00	0,00	0,00	4 151,13
131700	Subv invest non renouv ass			15 336,66	0,00	0,00	0,00	17 860,07
13170000	Subvention agefiph			15 336,66	0,00	0,00	0,00	17 860,07
131800	Subv invest non renouv ass			157 636,98	98 858,66	0,00	3 000,00	253 495,64
13180000	Subvention agefiph			157 636,98	98 858,66	0,00	3 000,00	253 495,64
131810	Subv taxe apprentissage			2 745 992,15	90 421,69	0,00	0,00	2 836 413,84
13181000	Subvention taxe apprentissage			2 745 992,15	90 421,69	0,00	0,00	2 836 413,84
131880	Autre Subv équipement			3 880 653,30		0,00	2 437,74	3 880 814,96
13188000	Autre subvention d'équipement			3 880 653,30	2 599,40	0,00	2 437,74	3 880 814,96
TOTAL 139	SUBV EQUIP. INSCR. CPTÉ RES.			-4 050 143,03	-213 720,93	0,00	0,00	-4 263 972,07
1391000	Subv invest equip départ.			-44 102,10	-8 825,43	0,00	0,00	-52 927,53
13910000	Subvention investissement			-44 102,10	-8 825,43	0,00	0,00	-52 927,53
1391100	Subv invest equip départ.			-477 446,16	-16 368,21	0,00	0,00	-493 814,37
13911000	Subvention investissement			-477 446,16	-16 368,21	0,00	0,00	-493 814,37
1391300	Subv invest non renouv ass			-77 484,03	-15 455,49	0,00	0,00	-92 939,52
13913000	Subvention agefiph			-77 484,03	-15 455,49	0,00	0,00	-92 939,52
139800	Subv taxe apprentissage			-54 742,80	-23 824,22	0,00	0,00	-78 567,02
13980000	Subvention taxe apprentissage			-54 742,80	-23 824,22	0,00	0,00	-78 567,02
13918100	Autre Subv équipement			-1 907 651,18	-28 622,16	0,00	0,00	-1 936 273,34
13918100	Autre subvention d'équipement			-1 907 651,18	-28 622,16	0,00	0,00	-1 936 273,34
13918100	Autre Subv équipement			-1 488 716,76	-120 625,42	0,00	0,00	-1 609 342,18
13918100	Autre subvention d'équipement			-1 488 716,76	-120 625,42	0,00	0,00	-1 609 342,18
13980000	Autre Subv équipement			0,00	-108,11	0,00	0,00	-108,11
13980000	Autre subvention d'équipement			0,00	-108,11	0,00	0,00	-108,11
TOTAL COMPTE 13				3 484 846,06	-22 782,58	0,00	10 941,14	3 456 137,04

6.3.6 Provisions pour risques et charges

Ces provisions ont pour but de pallier aux divers risques et charges auxquels l'association pourrait être soumise. On y retrouve les risques prudhommaux, les litiges mais aussi les provisions pour gros travaux ainsi que la provision retraite.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/25
151100	Provision pour litige			188 197,38	33 000,00	0,00	11 802,14	209 395,24
15110000	Provision pour litige			188 197,38	33 000,00	0,00	11 802,14	209 395,24
1518000	Autres provision pour risques			359 701,39	25 000,00	-55 370,24	0,00	83 976,15
15180000	Autres provisions pour risques			359 701,39	25 000,00	-55 370,24	0,00	83 976,15
153000	Provision retraite			6 583 914,41	250 974,94	0,00	304 724,97	6 530 164,38
15300000	Provision retraite			6 583 914,41	250 974,94	0,00	304 724,97	6 530 164,38
157200	Provision travaux			10 297 582,33	4 365 652,17	80 713,55	585 940,79	14 158 007,26
157200	Provision travaux			10 297 582,33	4 365 652,17	80 713,55	585 940,79	14 158 007,26
158800	Autres provisions pour charges			109 044,58	0,00	0,00	105 111,36	3 933,22
15880000	Autres provisions pour charges			109 044,58	0,00	0,00	105 111,36	3 933,22

6.4 Fonds reportés et dédiés

6.4.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	01/01/25	DOTATION	NRCA	REPRISES	31/12/25	+ de 1 an
196100	Fonds dédiés générosité du public			538 565,18	67 894,75	0,00	24 187,29	582 272,64	514 158,79
19610000	Fonds dédiés générosité du public			68 900,00	62 000,00	2 744,10	17 426,00	116 218,10	51 474,00
19610001	Fonds dédiés générosité sect 1			66 179,23	1 369,75	0,00	791,09	66 757,89	65 388,14
19610002	Fonds dédiés générosité sect 2			35 573,05	0,00	0,00	0,00	35 573,05	35 573,05
19610003	Fonds dédiés générosité sect 3			6 107,11	2 525,00	0,00	5 970,20	2 661,91	2 661,91
19610004	Fonds dédiés générosité sect 4			106 144,10	2 000,00	-2 744,10	0,00	105 400,00	103 400,00
19610005	Fonds dédiés générosité sect 5			228 000,00	0,00	0,00	0,00	228 000,00	228 000,00
19610006	Fonds dédiés générosité sect 6			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19610007	Fonds dédiés générosité sect 7			27 661,69	0,00	0,00	0,00	27 661,69	27 661,69
TOTAL				9 223 340,44	2 164 010,07	0,00	473 166,66	10 914 183,85	8 738 235,20

6.4.2 Fonds dédiés

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	NRCA	REPRISES	31/12/25	+ de 1 an
192100	Fonds dédiés à l'investissement			3 281 127,78	1 123 568,80	0,00	180 123,45	4 224 573,13	3 101 004,33
19210000	Fonds dédiés à l'investissement			1 053 450,40	1 081 208,80	0,00	13 617,86	2 121 041,34	1 039 832,54
19210001	Fonds dédiés à l'investissement			2 075 197,84	42 360,00	0,00	15 883,19	2 101 674,65	2 059 314,65
19210002	Fonds dédiés à l'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19210003	Fonds dédiés à l'investissement			152 479,54	0,00	0,00	150 622,40	1 857,14	1 857,14
192200	Fonds dédiés à l'exploitation			446 607,72	3 208,00	0,00	97 808,92	352 006,80	349 997,76
19220000	Fonds dédiés à l'exploitation			446 607,72	3 208,00	0,00	97 808,92	352 006,80	349 997,76
1922001	Fonds dédiés stagiaires			319 770,91	46 183,54	0,00	42 337,10	323 617,35	282 230,59
19220011	Fonds dédiés stagiaires sect 1			187 737,14	39 585,89	0,00	37 599,31	189 723,72	150 137,83
19220012	Fonds dédiés stagiaires sect 2			88 324,42	2 639,06	0,00	2 922,75	88 040,73	85 401,67
19220013	Fonds dédiés stagiaires sect 3			9 251,62	3 958,59	0,00	1 815,04	11 395,17	12 233,36
19220014	Fonds dédiés stagiaires sect 4			16 545,43	0,00	0,00	0,00	16 545,43	16 545,43
19220016	Fonds dédiés stagiaires sect 6			17 912,30	0,00	0,00	0,00	17 912,30	17 912,30
1922003	Fonds dédiés travaux			4 472 768,63	923 154,98	0,00	73 396,84	5 322 526,77	4 381 656,57
19220031	Fonds dédiés travaux section 1			3 872 691,12	904 727,30	17 715,22	0,00	4 795 133,64	3 872 691,12
19220032	Fonds dédiés travaux section 2			188 387,79	18 427,68	0,00	0,00	206 815,47	188 387,79
19220033	Fonds dédiés travaux section 3			59 036,22	0,00	0,00	62 001,64	-2 965,42	-2 965,42
19220034	Fonds dédiés travaux section 4			213 298,65	0,00	-17 715,22	0,00	195 583,43	195 583,43
19220035	Fonds dédiés travaux section 5			106 501,01	0,00	0,00	2 440,20	104 060,81	104 060,81
19220036	Fonds dédiés travaux section 6			4 590,27	0,00	0,00	3 063,63	1 526,64	1 526,64
19220037	Fonds dédiés travaux section 7			28 263,57	0,00	0,00	5 891,37	22 372,20	22 372,20
19220039	Fonds dédiés travaux section 9			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19220040	Fonds dédiés travaux section 10			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192202	Fonds dédiés Santé Numérique/QVT			165 094,33	0,00	0,00	55 907,17	109 187,16	109 187,16

6.4.3 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

L'engagement relatif à l'indemnité de départ en retraite au 31/12/2025 a été calculé selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire en fin de carrière en fonction des paramètres suivants :

- Calcul des droits à partir des données de la convention collective.
- Application de la table de mortalité INSEE 2009.
- Application d'un taux de turn-over différencié selon le statut, la tranche d'âge et basé sur les statistiques de départ des cinq dernières années.
- Taux d'actualisation de 3.30%, taux de progression annuel du point de 0.52% et prise en compte des progressions de salaire liées à l'avancée en ancienneté dans la grille.
- Age de départ : 64 ans.
- Taux de charges sociales retenu : 53.00% pour les non-cadres et 61.00% pour les cadres.

Sur ces bases, la dette actuarielle au 31/12/2025 a été estimée à 6 361 539 €. L'engagement net non couvert par les provisions afférentes comptabilisées au 31 décembre 2025 est donc à 0 €. L'écart actuariel est de 1 885 907€

6.5 Dettes

6.5.1 Emprunts et autres dettes assimilés

Les emprunts inscrits au bilan au 31 décembre 2025 se composent de :

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AU 31 DECEMBRE 2025					
EMPRUNT	N° COMPTE	K RESTANT DU	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN 5ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
EMP PLS CHENE HOUPLINE	16420001	988 500,34	82 375,03	411 875,15	494 250,16
EMP SINGULIER PLURIEL CREDIT FONC	16410000	1 646 666,65	126 666,67	633 333,30	886 666,68
EMP CE MAS TCG	16444107	136 112,78	136 112,78		
EMP PLS LE SQUARE	16410003	551 786,85	55 189,80	231 291,76	265 305,29
EMP PLC TRAIT D'UNION	16410004	1 987 370,64	113 800,86	354 352,06	1 519 217,72
EMP FVB BANQUE POSTALE	16410006	1 530 000,02	113 332,00	453 333,28	963 334,74
EMP CIC FONCIER ALTITUDE	16410005	1 334 801,04	93 830,89	404 744,45	836 225,70
TOTAL		8 175 238,32	721 308,03	2 488 930,00	4 965 000,29

6.6 *État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice*

		MONTANT	A 1 AN	A PLUS	
ETAT DES CREANCES		BRUT	AU PLUS	D'UN AN	
Créances de l'actif immobilisé :					
	Créances rattachées à des participations	0,00			
	Prêts (1)	0,00	0,00		
	Autres Immobilisations financières	39 319 447,71		39 319 447,71	
Créances de l'actif circulant :					
	Avances et acomptes versés	83 170,17	83 170,17		
	Redevables et comptes rattachés	1 568 587,02	1 568 587,02		
	Clients et comptes rattachés, avance acomptes	1 061 355,37	1 061 355,37		
	Autres créances	2 227 322,57	2 227 322,57		
	Charges constatées d'avance	56 125,41	56 125,41		
TOTAL CREANCES		44 316 008,25	4 996 560,54	39 319 447,71	

		MONTANT	A 1 AN	A + D' 1 AN	A PLUS
ETAT DES DETTES		BRUT	AU PLUS	ET 5 ANS AU PLUS	DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès	2 ans max à origine				
établissements de credit (2)	à plus de 2 ans	8 175 238,32	721 308,03	2 488 930,00	4 965 000,29
Emprunts et dettes financières divers (2)		79 734,43	79 734,43		
Avances et acomptes reçus		313 104,44	313 104,44		
Redevables créditeurs		0,00			
Fournisseurs et comptes rattachés		3 252 938,50	3 252 938,50		
Dettes fiscales et sociales		9 373 577,06	9 373 577,06		
Dettes sur immob et comptes rattachés		36 534,46	36 534,46		
Autres dettes		2 096 088,02	2 096 088,02		
Produits constatés d'avance		417 277,59	417 277,59		
TOTAL DETTES		23 744 492,82	16 290 562,53	2 488 930,00	4 965 000,29
(2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Produits du compte de résultat

	2025
Chiffre d'affaires net	4 384 486,53
707090	301 888,05
706000	69 140,00
701000	5 908,56
701010	-205 219,32
701020	3 162 991,57
701030	-1 936,84
701040	136 354,04
701060	63,00
701090	915 297,47
Produits de la tarifications	66 951 268,74
731000	4 063 953,00
731100	
731300	2 915 420,13
731600	58 178 844,00
731700	294 334,04
731710	981 346,00
731800	506 931,57
732000	10 440,00
737100	
Produits des activités annexes	3 248 379,16
708100	1 482 392,96
708200	
708210	520 411,04
708280	41 000,00
708400	77 181,55
708500	335 161,12
708800	750 477,65
708820	41 754,84
709000	
production stockée	8 212,10
Subventions d'exploitation	1 061 186,32
Reprises sur amortissements et provisions	1 075 357,92
Transfert de charges	124 780,10
Cotisations	25 084,85
Compléments de rémunérations	11 053 693,90
Autres produits	534 635,33
Reprises ressources non utilisées	409 220,57
	88 876 305,52

Les produits de la tarification se répartissent en 48 218 155.11 pour l'ARS et 17 170 467.99 pour le conseil départemental.

7.1.1.1 Bénévolat

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Le bénévolat informel (aide aux voisins, coups de main) est à distinguer du bénévolat formel qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

En l'absence de renseignements quantitatifs fiables, l'option n'a pas été prise de procéder à son enregistrement comptable. On peut cependant estimer ce bénévolat à environ 4 etp.

7.1.1.2 Montant des rémunérations et avantages divers des cadres dirigeants bénévoles et salariés

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages des cadres dirigeants bénévoles ou salariés à savoir la présidente, le secrétaire et le trésorier pour l'année 2025 s'élève à 0 €.

7.1.1.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008 modifiant l'article R.123-198 du Code de commerce relatif aux informations devant figurer dans l'annexe aux comptes annuels, les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisées en charges pour l'exercice 2025 s'élèvent à 50 490.00€

8 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

Source : CDI-CDD bilan social 2025

Tableau effectifs pour annexe

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	51	67	118
Techniciens	61	226	294
Employés	148	284	422
Ouvriers	47	96	143
Médecin	3	7	10
Education Nationale	2	14	16
Emplois aidés	40	39	79
Total	352	733	1085

9 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements financiers donnés et reçus

Sureté réelles consenties :

Aucune

Cautions et garanties obtenues :

Sur emprunt PLS Chêne Houplines (16420001) cautionnement département du Nord à hauteur de 2 483 435€.

Sur emprunt PLS Crédit foncier Singulier Pluriel (16410000) cautionnement de la communauté urbaine de Lille à hauteur de 3 800 000€.

Sur emprunt PLS Banque Postale Le Square (16410003) cautionnement de la MEL à 100% à savoir 850 000€.

Sur emprunt PLS Banque Postale Trait d'Union (16410004) cautionnement de la MEL à 100% à savoir 2 500 000€.

Sur emprunt CIC foncier Altitude (164100005) nantissement à hauteur de 800 000 € sur 5 unités EMTN stork DMS et 7 unités EMTNLA CALLABLE 10NC3.

Sur emprunt PLS Banque Postale Foyer de vie de Bondues (16410006) cautionnement MEL à 100% à savoir 1 700 000€.

Crédit-bail :

Néant

Autorisation de découvert :

Aucune autorisation de découvert au 31/12/2025

10 Information sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public percevant des dons pour un montant supérieur à 153K€.

Les dons reçus sur 2025 s'élèvent à 6618.00€ tandis que la collecte s'élève à 62 227.50€.